

Montréal, le 5 mai 2020

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Joëlle Cardinal  
Affaires juridiques  
Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : HQCMÉ - Demande de retrait de certaines installations de transport du registre suivant la révision du critère A-10 par le NPCC  
Dossier de la Régie : R-4120-2020**

---

Chère consœur,

Vous trouverez, ci-joint, l'avis aux personnes intéressées que la Régie de l'énergie (la Régie) diffuse ce jour sur son site internet relativement à la demande du Coordonnateur de la fiabilité au Québec (le Coordonnateur) dans le dossier mentionné en objet.

La Régie demande au Coordonnateur d'afficher, dans les meilleurs délais, cet avis sur son site internet puis de l'informer la Régie de cet affichage.

La Régie demande également au Coordonnateur de communiquer cet avis aux entités inscrites au *Registre des entités visées par les normes de fiabilité* et de l'informer des moyens pris pour aviser ces entités.

Veuillez agréer, cher consœur, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/ml

p. j.